

COMPTE CHÈQUE

- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Une copie de la carte d'identité militaire pour les militaires
- Une copie du passeport pour les non-résidents
- Une copie du passeport en cours de validité pour les étrangers résidents en Algérie
- Un justificatif de résidence

COMPTE COURANT

- Un extrait du registre de commerce
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Une copie du passeport en cours de validité pour les étrangers résidents en Algérie
- Un justificatif de résidence

COMPTE EPARGNE LOGEMENT

- Une copie de la pièce d'identité officielle et en cours de validité
- Justificatif de résidence

COMPTE EPARGNE POPULAIRE

- Une copie d'une pièce d'identité officielle et en cours de validité
- justificatif de résidence

COMPTE ÉPARGNE RASMALI

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de résidence